

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 28 mai 2010
(convocation du 17 mai 2010)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Mai Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÛZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. MAURRAS Franck, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPÉ Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 11 h 45
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÛZERE Jean-Marc
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain jusqu'à 10 h 10
M. LAMAISON Serge à M. GUICHOUX Jacques jusqu'à 10 h 20
M. PUJOL Patrick à M. GUICHEBAROU Jean-Claude à partir de 11 h 25
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h 00
Mme LACUEY Conchita à M. TOUZEAU Jean
M. SOUBABERE Pierre à M. HERITIE Michel
M. ASSERAY Bruno à M. CHAUSSET Gérard
M. BOUSQUET Ludovic à Mme. FAYET Véronique
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme. COLLET Brigitte
M. CAZENAVE Charles à M. DUCASSOU Dominique
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel

M. COUTURIER Jean-Louis à Mme FAORO Michèle jusqu'à 11 h 00
Mme DESSERTINE Laurence à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 10 h 10
M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul à partir de 11 h 25
M. EGRON Jean-François à M. DAVID Alain
M. GALAN Jean-Claude à Mme. MELLIER Claude
M. JUNCA Bernard à M. QUANCARD Denis
Mme LAURENT Wanda à M. ROBERT Fabien à partir de 11 h 45
M. MERCIER Michel à M. RAYNAUD Jacques
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. PENEL Gilles à Mme. ISTE Michèle
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. REIFFERS Josy à M. DUPOUY Alain

LA SEANCE EST OUVERTE

EYSINES - PAE centre bourg - Bilan de l'enquête publique - Déclaration de projet

Madame BOST présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n° 2006/0677 en date du 22 septembre 2006, le Conseil de Communauté a approuvé la création du PAE « Eysines centre bourg ».

Par délibération N°2009/0816 en date du 27 novembre 2009, le Conseil de Communauté a autorisé Monsieur le Président de la Communauté Urbaine à prescrire l'enquête publique portant sur l'étude d'impact du projet d'aménagement des espaces publics du PAE « Eysines centre bourg ».

Cette enquête publique, organisée conformément aux dispositions de la loi n°83-630 du 12 juillet 1983 (loi Bouchardeau) régie par les articles L123-1 et suivants et R123-1 et suivants du code de l'environnement, s'est déroulée du 8 février au 10 mars inclus, sous l'égide du commissaire enquêteur désigné par ordonnance du Président du Tribunal Administratif du 11 janvier 2010.

En application de l'article L.126.1 du code de l'environnement, inséré par la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de Proximité, lorsqu'un projet d'aménagement a fait l'objet d'une enquête publique, l'organe délibérant de la personne publique responsable du projet doit se prononcer, par une déclaration de projet, sur l'intérêt général de l'opération projetée.

La présente délibération qui vaut déclaration de projet au sens de l'article 126-1 du code de l'environnement a pour objet de :

- mentionner l'objet de l'opération,
- répondre à la recommandation du commissaire enquêteur,
- confirmer la volonté de la Communauté Urbaine de réaliser cette opération.

La présente déclaration de projet s'appuie sur le rapport du commissaire enquêteur et ses conclusions.

1. Rappel des objectifs publics du Programme d'Aménagement d'Ensemble

Le projet urbain a pour objectif principal de renforcer les fonctions de centralité du bourg d'Eysines. Il comprend :

- la restructuration et le recalibrage des voies existantes, afin de dégager des perspectives, de faciliter les modes doux et de favoriser le stationnement de proximité,
- la création de nouvelles voies facilitant la circulation,
- la requalification de la place de la Victoire,

- l'amélioration de l'accessibilité, notamment à destination des personnes à mobilité réduite aux équipements publics,
- la création de nouveaux espaces de détente paysagers : place du marché, verger, square des Sassafras...

Il s'inscrit dans la politique communautaire de renouvellement des centres villes et des centres bourgs.

2. Déroulement de l'enquête publique

L'enquête publique s'est déroulée du 8 février au 10 mars 2010 inclus. Durant cette période, un dossier a été déposé à la mairie d'Eysines où il a pu être consulté aux heures d'ouverture de la mairie et où toutes les personnes intéressées ont pu consigner leurs observations par écrit sur le registre prévu à cet effet.

Au cours de cette même période, un dossier subsidiaire a été déposé à la Communauté Urbaine de Bordeaux, où il a pu être consulté de 9h à 17 h et où toutes les personnes intéressées ont pu consigner leurs observations par écrit sur le registre prévu à cet effet.

Les observations ont pu également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur, au siège de la CUB.

Les permanences du commissaire enquêteur se sont tenues :

- en Mairie d'Eysines :
 - le lundi 8 février 2010 de 9h30 à 12h
 - le vendredi 5 mars de 9h à 12h
 - le mercredi 10 mars de 13h30 à 16h30
- à la CUB :
 - le lundi 1^{er} mars 2010 de 9h à 12h

3. A l'issue de l'enquête publique

Le dossier d'enquête, accompagné d'un registre d'enquête dûment côté et paraphé, mis à la disposition du public à la mairie d'Eysines et à la Communauté Urbaine de Bordeaux, fait état au total de quatre observations :

- quatre observations écrites sur le registre déposé en mairie d'Eysines,
- aucun courrier n'a été adressé au commissaire enquêteur,
- aucune observation écrite sur le registre déposé à la Communauté Urbaine

« Il ressort de l'examen des observations que le dossier soumis à enquête ne soulève pas de remarques particulières quant à son objet proprement dit à savoir l'aménagement des espaces publics dans le centre bourg dans le cadre juridique du PAE. Aucune modification du plan général du « jardin » n'a en effet été demandée.

- Il a été relevé une inquiétude portant sur le respect de la mise en application des décrets sur l'environnement et la biodiversité, ainsi que sur celui des monuments historiques.

- Quatre questionnements formulés par quatre conseillers municipaux de l'opposition ont retenu l'attention du commissaire enquêteur :

- ✓ *l'animation du centre bourg par des activités ludiques de rencontres (marché couvert, pétanque) et par des implantations de commerces,*
- ✓ *la faisabilité de parkings semi-enterrés sous des espaces verts,*
- ✓ *l'implantation de constructions nouvelles sur les terrains qui sont traités en tant qu'équipements publics dans l'aménagement du centre bourg,*
- ✓ *une demande d'informations sur le dispositif du PAE. »*

(rapport du commissaire enquêteur en date du 7 avril 2010).

A l'issue de l'enquête publique, Madame Georgette PEJOUX, commissaire enquêteur, a émis un avis favorable au projet d'aménagement des espaces publics du centre-bourg de la commune d'Eysines.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté :

Vu les dispositions du code général des collectivités territoriales,

Vu les dispositions du code de l'urbanisme,

Vu les dispositions du code de l'environnement,

Vu la loi n°83.680 du 12 juillet 1983 (loi Bouchardeau),

Vu la loi n°2002.276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de Proximité,

Vu la délibération n°2006/0677 en date du 22 septembre 2006 approuvant la création du programme d'aménagement d'ensemble Eysines centre bourg,

Vu la délibération n°2009/0123 en date du 13 mars 2009 modifiant le programme des équipements publics et actualisant le coût prévisionnel des équipements publics du programme d'aménagement d'ensemble Eysines centre-bourg,

Vu la délibération n°2009/0816 en date du 27 novembre 2009 lançant l'enquête publique au titre du code de l'environnement,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT que la Communauté Urbaine de Bordeaux confirme son intention de poursuivre l'aménagement du centre bourg d'Eysines, en tenant compte de la recommandation formulée par le commissaire enquêteur.

DECIDE :

Article 1 :

Le caractère d'intérêt général de l'opération d'aménagement des espaces publics du PAE Eysines Centre bourg est confirmé.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 mai 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Présidente,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
8 JUIN 2010

PUBLIÉ LE : 8 JUIN 2010

Mme. CHRISTINE BOST